

**PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le vingt-sixième jour de janvier deux milles vingt-six (26 janvier 2026) à 18h30 au Centre Communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs à Saint-Élie-de-Caxton :

PRÉSENTS :

Mme Charline Plante, mairesse
Mme Estelle Borgia, conseillère
Mme Émilie Maloney, conseillère

M. Gaétan Thériault, conseiller
Mme Isabelle Héroux, conseillère
M. Jacques Blanchard, conseiller

ABSENTE : Mme Lucie Hamelin, conseillère

ÉGALEMENT PRÉSENTE : Mme Sandra Gêrôme, directrice générale et greffière-trésorière

Les membres présents forment le quorum requis par la Loi.

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2026

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-huit heures trente (18h30) sous la présidence de Mme Charline Plante, mairesse.

MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Dépôt des prévisions budgétaires de l'année 2026
- 3.2 Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2026
- 3.3 Rapport sur les prévisions budgétaires 2026
- 3.4 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE

Bonsoir à tous,
Je vous souhaite la bienvenue à cette séance extraordinaire consacrée à la présentation du budget 2026 et au plan triennal d'immobilisations dans un premier temps. Cette séance sera suivie par une deuxième séance portant sur le taux de taxation et diverses résolutions.

Vous vous demandez sans doute pourquoi deux séances se tiennent l'une à la suite de l'autre. La raison est simple : le budget et le plan triennal d'immobilisations doivent, en vertu des règles municipales, être adoptés lors d'une séance exclusivement consacrée à ces sujets, sans aucun autre point à l'ordre du jour.

Tout d'abord, ce budget est le résultat d'un important travail de réflexion, de rigueur et de collaboration réalisé au cours des dernières semaines. Notre objectif a été clair dès le départ **présenter un budget équilibré, responsable et respectueux de la capacité de payer de nos citoyennes et citoyens**, tout en assurant la continuité et le développement de notre municipalité.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du conseil municipal ainsi que l'ensemble des employés municipaux qui ont contribué à son élaboration. Leur engagement, leur professionnalisme et leur souci du détail ont été essentiels pour arriver à ce résultat.

Au cours des deux dernières années, des changements organisationnels importants ont été mis en place. Ces ajustements ont permis de générer des économies réelles, qui se reflètent aujourd’hui dans le budget 2026 ainsi que dans le taux d’imposition proposé pour la prochaine année.

Nous demeurons guidés par une volonté commune : **gérer avec pragmatisme, transparence et responsabilité**, afin d’assurer une saine gestion des deniers publics et de continuer à bâtir une municipalité forte pour la population.

Une présentation des grandes lignes du budget 2026, du plan triennal d’immobilisations et du taux de taxation sera fait en cours de séance.

Bonne réunion à tous !

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

2026-01-16

EN CONSÉQUENCE, il est préposé par Jacques Blanchard appuyé par Estelle Borgia et résolu à l’unanimité des membres présents, que le conseil adopte l’ordre du jour.

ADOPTÉE

3. ADMINISTRATION

3.1 DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L’ANNÉE 2026

2026-01-17

EN CONSÉQUENCE, il est préposé par Émilie Maloney appuyé par Gaétan Thériault et résolu à l’unanimité des membres présents :
QUE le conseil municipal accepte le dépôt des prévisions budgétaires de l’année 2026.

ADOPTÉE

3.2 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L’ANNÉE 2026

2026-01-18

EN CONSÉQUENCE, il est préposé par Estelle Borgia appuyé par Jacques Blanchard et résolu à l’unanimité des membres présents :
D’ADOPTER les prévisions budgétaires de l’année 2026 qui montrent des dépenses, autres activités financières et affectations au montant de **4 373 419 \$** et des revenus égaux à cette somme.

D’ADOPTER les activités d’investissement de l’année 2026 au montant de **2 640 000 \$**.

ADOPTÉE

3.3 RAPPORT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

2026-01-19

EN CONSÉQUENCE, il est préposé par madame Isabelle Héroux appuyé par Gaétan Thériault et résolu à l’unanimité des membres présents :

DE PUBLIER le résumé sur les prévisions budgétaires de l’année 2026 ainsi que le rapport explicatif dans les différents outils de communication de la Municipalité.

ADOPTÉE

3.4 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D’IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

2026-01-20

EN CONSÉQUENCE, il est préposé par Gaétan Thériault appuyé par Isabelle Héroux et résolu à l’unanimité des membres présents :

D’ADOPTER le programme triennal d’immobilisation pour les années 2026-2027-2028.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L’ORDRE DU JOUR

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Émilie Maloney et résolu que cette séance soit levée à 18h55.

Charline Plante
Mairesse

Sandra Gérôme
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Charline Plante, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.